

ÉLECTIONS CAP TSDD du Ministère de l'Écologie :

**Le 4 décembre, FAISONS JAILLIR DE L'URNE
UN SYNDICALISME DIFFÉRENT, AUTOGÉRÉ
AXANT SA LÉGITIMITÉ SUR L'ACTION :**

LA CNT-SO !!!

*Qui veut faire quelque chose trouve un moyen
Qui ne veut rien faire cherche une excuse*

(proverbe arabe)

UN FONCTIONNEMENT SYNDICAL AUTOGÉRÉ : Le fonctionnement du syndicat est assuré par l'implication des adhérent(e)s qui choisissent après débats, les orientations et actions à accomplir. La gestion est collective, il n'y a pas de spécialistes. Les prises de décisions peuvent être plus longues (quoique la réalité du terrain nous montre l'inverse), mais c'est ainsi que la démocratie sera respectée et que nous lutterons contre toutes formes de bureaucratie construite par cooptation. **Les décisions sont le fruit de consensus** qui évitent la dictature de la majorité sur la minorité, ou pire, d'une minorité de **permanents indéboulonnables** qui ne consultent personne de la base. **À la CNT-SO, chaque représentant est révocable et remplaçable à tout moment afin de limiter tout abus de pouvoir de sa part.** Nous autogérons le syndicat, ceci est cohérent avec notre projet : la gestion de la société par tous.

DES ACTIONS COLLECTIVES DÉCIDÉES EN ASSEMBLÉES GÉNÉRALES OU EN HEURES D'INFORMATION :

Sur le plan de l'action, nous sommes partisans de la lutte collective sur le terrain, organisée à partir d'assemblées générales ou d'heures d'information unissant syndiqué(e)s et non-syndiqué(e)s qui décident librement de leurs revendications et des moyens pour les faire aboutir. Nous n'attendons pas des mots d'ordre venant de centrales syndicales qui n'ont fait que multiplier des journées de grève de 24h, isolées, non préparées, inutiles. L'action doit se tenir jusqu'à obtention des revendications, en se multipliant partout sur le territoire et en gênant non pas l'utilisateur, mais l'interlocuteur que l'on combat. La reconduction des mouvements se décide dans les AG de sorties de manifestations et non pas dans l'attente que quelques bureaucrates se réunissent à Paris 8 jours après. Le niveau national n'a pas à contrôler les mouvements, mais à relayer l'information et à fédérer les actions locales pour améliorer le rapport de force, ce que ne font plus les grandes centrales syndicales actuelles. **Les invasions de commissions, alerte de la presse, boycott des outils de gestion de réductions des effectifs sont des leviers qui, utilisés par tous, solidairement, sont très efficaces !**

LES MODES D'ACTIONS : Il n'y a pas que la grève dans la vie, surtout quand elle ne dure que 24h et qu'elle ne sert qu'à une promenade dans les ruelles les plus étroites en gênant le moins possible. La grève est l'outil ultime et n'est efficace que si elle est préparée, générale, reconduite, alimentée par des caisses de grève pour aider les plus démunis à la suivre, et ne se termine qu'après l'obtention des revendications. Avant cette étape, il y a plusieurs façons de gêner la bonne marche des démantèlements des services publics ou de la solidarité par la précarisation des agents : **occupation des commissions, alertes à l'utilisateur midi ou soir, interpellation dans les médias** qui ne sont pas à la solde du pouvoir (journaux indépendants, radios locales, nombreux sites internet), **multiplication des sit-in, La violence n'est pas du côté de ceux qui résistent mais bien de ceux qui programment la mobilité forcée sans tenir compte des intérêts professionnels des agents ni de leur vie de famille. La violence est du côté de ceux qui veulent prévenir la hausse des suicides** tout en planifiant l'augmentation de la souffrance au travail et en favorisant celle des maladies professionnelles. **La violence est du côté de ceux qui élaborent méthodiquement la dégradation d'un service équitable** qui protège les moins fortunés. Seul le nombre permettra de changer la tendance. Conscient de ses capacités et ne se laissant pas conduire par les leaders laxistes, au mieux perfectibles, au pire abusant de leur image, **chacun a à participer à la construction de ses propres moyens d'actions afin de les mettre en œuvre avec enthousiasme.**

SI VOUS ÊTES DÉÇUS DE L'INACTION OU IMPUISSANCE SYNDICALE ACTUELLE

RIEN N'EST FATAL :

LA PREUVE PAR LA CONSTRUCTION D'UNE SECTION AUTONOME

**C'EST AUX AGENTS EUX-MÊMES DE S'ORGANISER
POUR FAIRE ÉVOLUER LES CHOSES**

COMME L'ONT FAIT NOS AÎEULS DANS DES CONDITIONS PLUS DURES DURANT LES ANNÉES 30

LA "CRISE" ? LE HOLD-UP DU SIECLE !

ILS ONT LES CHIFFRES, NOUS SOMMES LE NOMBRE

(Kenya Arkana)



REVENDEICATIONS CONTEXTE NATIONAL

Abolition du salariat

Retraite à 60 ans pour tous
(anticipée pour métiers à risque sanitaire)

Semaine de 32h pour partage du travail

Suppression des primes et intégration
de leur montant dans l'échelle indiciaire

Suppression du gel des indices inférieurs à IM = 600

Rémunération net du 1er échelon des échelles de
catégories C à 2000 €,
évolution des autres échelles en conséquence

Plafonnement à débattre des rémunérations
(principe de partage des richesses)

Abrogation de la Loi Mobilité

Opposition à toutes formes de prime de rendement
(PFR, RIFSSEP)

Boycott des outils de cartographie de l'activité servant à
planifier la baisse des effectifs (SALSA, VISIO-M)

Suppression de l'article 115 de la Loi 2010-1657 du
31/12/2010 réduisant l'ARTT en cas de maladie

Gestion des heures supplémentaires
par recrutement obligatoire
(abolition des lois TEPA, ...)

Fin des coefficients individuels de prime

Obligation à l'État de payer l'ARE des vacataires
dès le jour de leur fin de contrat,
et non pas 2 à 4 mois plus tard

Obligation de rendre les commissions décisionnelles
et aux directions d'adopter les avis exprimés qui
obtiennent 66 % ou plus des voix des OS

Défusionnement des services supports, informatiques,
payés, etc.

Retour à des services de proximité, abolition du rôle
RZGE des services régionaux

Retour à des services techniques pointus et reconnus
répartis sur l'ensemble du territoire
Lutte contre les pôles d'excellence uniques

Retour en régie de l'Aménagement du Territoire
(ATESAT, gestion des déchets, équipements,
assainissement, diagnostics du territoire...)

Arrêt

de tous les projets de privatisations (routes nationales),
des mises en agence ou établissement public
(CEREMA, IFSTTAR, VNF, ...),
des mises en place de services payants (Ecotaxe),
des passations de marchés abusives (PPP)

**NON CE NE SONT PAS DES UTOPIES
MAIS DES HORIZONS À LA PORTÉE DU REGARD.
STOPPONS LA GOUVERNANCE
PAR LA "CRISE" !**

**UN SYNDICALISME DE COMBAT, PAS DE COGES-
TION :** Cela fait un moment que ce qui est appelé *dialogue social* n'est que de la poudre aux yeux. L'administration (préfecture, directions) ne convoque les OS que pour présenter des produits finis sous forme de diaporamas, dans des réunions où il n'est jamais accepté de remise en cause des orientations présentées. Ce type de dialogue est asocial : les commissions, même non paritaires, ne sont que consultatives, les réunions de concertation ne servent strictement à rien. Pire, il suffit dans les comités techniques, qu'il n'y ait qu'un 1 % d'abstention face à 99 % de voix contre pour qu'un projet de l'administration puisse être validé.

Aller dans ces instances ne permet que d'accéder à une information impossible à obtenir autrement. La CNT-SO se refuse à voter pour ou à s'abstenir quand les changements nivellent par le bas. Nous sommes convaincus que le syndicat doit consacrer toute son énergie à la défense de l'intérêt général, c'est à dire celui des usagers et le nôtre, que les négociations doivent toujours être soumises à la base qui donne son point de vue. C'est à cette condition que le syndicalisme pourra sortir de l'ornière.

CONTRE LE CORPORATISME : La plaie du syndicalisme : se battre pour ses petits intérêts de corps, un petit emploi fonctionnel, un 4ème grade, etc. L'administration sait que c'est avec ça qu'il faut jouer pour donner un « nonosse » aux OS ! Non !

La CNT-SO ne fait aucune différenciation entre l'ingénieur(e) et l'agent(e) d'exploitation, l'adjoint et l'attaché(e) administratif(ve), ... **Nous défendons chaque agent (pas seulement l'adhérent !), du moment qu'il respecte ses collègues :** évidemment cela se fera d'autant mieux que notre composition sera diversifiée. Aujourd'hui nous sommes fortement colorés TSDD, mais nous comptons bien nous ouvrir aux autres catégories du ministère.

La CNT-SO Aménagement du Territoire ne s'attache pas qu'à défendre les fonctionnaires, mais aussi les contractuels, vacataires ou personnes de statuts privés travaillant au sein de nos services.

**UN SYNDICALISME INTERPROFESSIONNEL,
SOLIDAIRE ET INTERNATIONALISTE :** **agents de la fonction publique ou employés du secteur privé,** nous sommes tous victimes des patrons des multinationales et des hauts fonctionnaires qui pillent ce qui reste pour continuer à s'en mettre plein les poches dans un monde aux ressources limitées. La CNT-SO est partie prenante de toutes les luttes permettant la défense ou l'amélioration des droits des travailleurs, de toutes les luttes contre les discriminations (raciales, sexistes, ...), de toutes les luttes contre les harcèlements et injustices sociales. Elle développe aussi une stratégie d'actions syndicales internationales, pour lutter de la même façon contre les mêmes attaques orchestrées par les tenants du néolibéralisme et les sbires du FMI qui produisent les mêmes dégâts partout. **2011 a montré que nombre d'entre nous ne croyons plus aux structures qui ont déçu et trahi et n'attendons plus qu'on nous dicte le moment ou la manière d'agir,** surtout quand ce moment ne vient jamais ou que la manière est dictée. Ces gouvernements pourtant issus des urnes sont plongés dans l'addiction la plus profonde aux produits financiers, banquiers, vendeurs d'armes, multinationales de BTP et pétrolières. Les exemples d'autogestion réussies existent (notamment au Chiapas, en Argentine, dans les ZAD en France et avec les mouvements toujours en vie liés aux grandes manifestations des indignados espagnols ...) et nous ne regardons pas assez leur fonctionnement pour l'adapter chez nous. L'individualisme n'est pas un projet viable !

REVENDEICATIONS PROPRES AU CORPS DES TSDD

PRÉAMBULE : RÉDUIRE LES EFFETS DU NES (Nouvel Espace Statutaire) À NÉANT, car cette fusion des corps n'a été faite que pour placer n'importe quel agent de catégorie B sur n'importe quel poste dont la fiche de poste tend à devenir moins technique, plus généraliste et plus fourre tout. Pour un seul objectif : continuer à fermer des postes. L'envers du décor, c'est la perte de technicité de ce ministère. Un contrôleur a des connaissances que les techniciens n'ont pas (et vice-versa) : l'un ne peut remplacer l'autre au pied levé. À l'heure actuelle, il est même question de faire disparaître le corps des dessinateurs et de reporter leurs fonctions sur celles des nouveaux TSDD ou TSPDD. Nous nous opposons à ces changements : qui peut connaître l'ensemble de toutes ces fonctions (maîtrise parfaite des applications métier, du code des marchés, des règlements, du contrôle terrain) et toutes les exercer dans la même journée, dans des services sous-dimensionnés. Personne. Surtout à l'heure où les services sont de plus en plus segmentés, où la lisibilité d'une conduite d'opération se perd. Tout ceci ne génère qu'une chose : de la souffrance au travail. Basta ya !

STATUT / TRAITEMENT

Suppression du grade de TSDD et reclassement de tous les agents de ce grade à celui de TSPDD

(les dessinateurs ont tout perdu avec le NES, puisqu'ils sont reclassés en cas de progression de carrière dans une échelle qui est pire que celle des ex-TSE)

Reclassement des ex-contrôleurs principaux au grade de TSCDD

Fin de l'emploi fonctionnel et nivellement de tous les TSCDD sur ce niveau de rémunération (coefficient de grade ISS = 20)

Reprise des échelles indiciaires avec création d'échelons de durée limitée à 2 ans maxi

Opposition à la mise en place de la RIFSEEP (prime censée remplacer les ISS durant 2015 = prime liée au rendement, à la position du poste dans l'organigramme et à l'ancienneté)

Paiement des ISS de l'année N à l'année N (à l'heure actuelle, l'Etat vole les agents quand ils décèdent avant la retraite ou leur départ de la FP)

Intégration du corps des dessinateurs dans la catégorie B technique sans fusion des corps

RECRUTEMENT

Reprise des niveaux de recrutement du niveau de ceux de 2002 et arrêt des politiques de faible ou non-recrutement pratiquées depuis la RGPP / MAP

Mobilisation contre le futur plan triennal 2015-2017 qui est encore plus violent que le plan PRH 2013

Concours TSPDD doit rester ouvert aux diplômés de niveau BAC
Pas de différenciation de salaire entre les BAC et les BAC+2 ou plus

(S'il y a de nombreux surdiplômés aux concours, c'est dû à une déformation du marché de l'emploi français : il n'y a pas à entériner ces dysfonctionnements-là (issu du chantage à l'emploi) dans nos statuts et mode de recrutement)

MUTATIONS

Maintien de 3 cycles de mutation par an

Retour aux règles de gestion de mobilité d'avant 2010 :

3 ans d'ancienneté dans le poste (sauf pour les rapprochements de conjoints : 2 ans) + avis du service d'accueil, sauf pour les premiers postes non choisis
(Suffit les services d'origine qui bloquent les agents pour des raisons de sous-dimensionnement des services qui ne sont que la conséquence de la politique de leur direction consistant à ne plus recruter en externe)

Fin du fléchage réservé RZGE sur les postes

Opposition à l'ouverture d'un même poste sur plusieurs grades différents

Opposition à la non-spécificité des postes : on ne peut employer un SA, un ex-TSE ou un ex-contrôleur de façon indifférenciée sur n'importe quel poste.

PROMOTIONS

Multiplication des taux de promotion actuels de Cexpl et Ctech à Bexpl et Btech par 10

Retraite coup de chapeau pour tous, sans quota (et pas seulement pour les B+)

FORMATION

Arrêt du développement des e-formations, loin d'être aussi pédagogiques que les formations devant personnes physiques

Prise en compte des déplacements pour se rendre sur le lieu de formation dans les heures effectives travaillées

Gratuité des repas (matin, midi et soir) sur les lieux de formation

Redéploiement de formations techniques et expertes dans ce ministère (ces formations sont de plus en plus rares, si bien que lorsqu'elles existent, le nombre de places offertes est très inférieur aux nombre de candidats)

FICHE DE POSTE

La CNT-SO veut faire un bilan du NES et des différentes réorganisations imposées par la RGPP / MAP et mises en œuvre par des directeurs dociles

Ces attaques ont fait évoluer les missions, les métiers, diminuent le compagnonnage, transforment les relations avec l'utilisateur

Merci de renvoyer sur notre boîte actuelle, si vous pouvez, les fiches de vos postes, d'avant 2007 et actuelles, afin de faire ce bilan, puisque c'est impossible de l'avoir de façon transparente, par l'administration

LES REPRÉSENTANTS CNT-SO, PAR LEUR TÉNACITÉ, DÉFENDRONT TOUJOURS CES OBJECTIFS, ET LES AGENTS VICTIMES DE L'ARBITRAIRE DES DÉCISIONS ADMINISTRATIVES.